Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne

Herausgeber: Université de Lausanne, Faculté des lettres

Band: 24 (1951-1952)

Heft: 4

Artikel: Sur une traduction nouvelle de Pindare

Autor: Rivier, André

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-869980

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

24e tome No 4 Juin 1952

ETUDES DE LETTRES

Bulletin de la Société des Etudes de Lettres, No 85

SUR UNE TRADUCTION NOUVELLE DE PINDARE

M. Willy Borgeaud a publié aux éditions Rencontre un ouvrage [1] qui fait le plus grand honneur à la collection dans laquelle il se présente au public romand. Il contient la transcription de dix odes de Pindare, précédée d'une introduction et suivie de commentaires. Cette traduction vient d'emblée se placer au premier rang des versions que nous possédons du grand poète béotien. Pindare y est abordé par un homme dont la science d'helléniste s'allie à d'authentiques dons d'écrivain : il n'en fallait pas moins pour surmonter les obstacles qui arrêtèrent tant de ses devanciers. Ce n'est pas que le livre soit partout égal à lui-même ; mais son importance ne peut être surfaite. Il mérite donc d'être examiné à loisir, un jugement motivé étant le premier et le plus nécessaire hommage qui soit dû à sa valeur. Je parlerai d'abord des traductions et donnerai ensuite mon sentiment sur le commentaire qui les accompagne.

I

On ne compte plus aujourd'hui les auteurs étrangers dont les livres traduits occupent les rayons de nos librairies. La faveur dont ils jouissent auprès du public a encouragé beaucoup de transcriptions médiocres et hâtives ; elle a suscité aussi, pour certaines grandes œuvres contempo-

[1] Pindare, *Odes,* version Willy Borgeaud, La Grèce présente, Lausanne, 1951.

raines, quelques versions françaises excellentes, certaines d'entre elles véritablement hors de pair. Je pense ici, par exemple, à la traduction du *Doktor Faustus* de Thomas Mann par Louise Servicen, à celle des *Poèmes* d'Eliot par Pierre Leyris, et à telles pièces traduites du *Romancero Gitan* ou des *Noces de Sang* de Lorca que nous devons à Jean Prévost. Il s'agit de réussites exemplaires, qui permettent de mieux saisir les limites dans lesquelles il est possible de transcrire une œuvre étrangère et les conditions que l'auteur d'un tel travail doit remplir, surtout s'il s'agit d'ouvrages de poésie.

Cet enseignement ne se borne pas à l'époque contemporaine ; il s'étend aux auteurs de l'antiquité, auxquels les expériences faites par l'art de la traduction des modernes peuvent être très profitables. Il a toujours été admis que la version française d'un auteur ancien doit posséder les qualités de forme et de style propres à lui assurer une valeur littéraire qui n'ait rien d'emprunté. Mais on s'aperçoit mieux aujourd'hui que ces qualités ne sont pas de celles qui s'obtiennent simplement en puisant au répertoire traditionnel des formes et des procédés d'expression, fussent-ils attestés par les plus grands exemples. Quiconque prétendrait rendre un tragique grec dans le langage de la tragédie classique ferait assurément fausse route. Non que l'alexandrin de Racine soit une forme moins mûre ou moins élaborée que le trimètre du dialogue attique ; mais aujourd'hui cette forme d'expression n'est pas plus adaptée à notre sensibilité qu'à la sensibilité grecque, telle que nous la percevons ; loin, par conséquent, de « traduire » le poète grec, de nous le rendre communicable, elle nous couperait de lui.

Pour qu'une tragédie grecque pût être rendue en alexandrins, il faudrait que ce vers fût encore l'expression naturelle des grands sentiments, spontanément admise par les auteurs et par le public. Le traducteur disposerait alors d'un équivalent possible au style élevé du théâtre athénien. Mais notre époque a vécu l'agonie des formes traditionnelles. De même que les poètes et les écrivains de théâtre ont à réinventer chacun le style de leurs ouvrages (ce qui fait mieux comprendre pourquoi nous n'avons pas de théâtre tragique), de même, si le traducteur veut une forme qui soit digne de l'œuvre qu'il transcrit, il faut d'abord qu'il la crée.

Cette exigence est lourde ; elle a peut-être un avantage. La poésie lyrique et dramatique a possédé, en d'autres temps, un langage traditionnel et objectif ; mais celui-ci ne se pliait pas toujours à l'accent ni

au rythme des grands poètes grecs. Il est fort douteux, par exemple, que Ronsard disposât, avec le vers qui convenait à sa propre musique, d'un instrument apte à restituer la poésie de Pindare : les odes « pindariques » n'ont avec celle-ci qu'un rapport tout extérieur. T.-S. Eliot a montré d'autre part quelle trahison impliquait, précisément sous le rapport du style, une adaptation du théâtre d'Euripide dans le vers de Swinburne. Aujourd'hui ces erreurs sont plus rares : si le traducteur doit inventer sa forme et qu'il soit loin souvent d'y parvenir, du moins peut-il la rechercher plus stricte et mieux accordée au mouvement du poème original.

Mais ici paraît une difficulté particulière. Ce qui met hors de pair les traductions d'Eliot et de Lorca que j'ai mentionnées, c'est la suffisance admirable de leur forme française. Pour approcher d'une telle maîtrise, pour découvrir une forme aussi dense et appropriée au texte original, il ne suffit pas au traducteur d'Eschyle ou de Pindare de posséder sa langue en écrivain, il lui faut un pouvoir de compréhension qui le rende quasi contemporain de son modèle. Il doit compter dès lors avec la distance historique, la différence sinon l'opposition des civilisations et des cultures. Il doit franchir deux mille ans pour instituer avec l'œuvre qu'il rêve de rendre en français le rapport de proximité au moins relative que ses émules trouvent établi d'emblée avec les écrits des littératures occidentales modernes. Ce sens de l'histoire et la familiarité qu'il rend possible avec des modes de sensibilité et de pensée devenues largement hétérogènes aux nôtres, le traducteur de Pindare à aucun prix ne pourrait s'en passer.

Mon propos n'est pas de rappeler la situation particulière que Pindare occupe dans la littérature grecque ni d'où vient qu'il soit plus éloigné de nous que les maîtres de la scène athénienne. Le lecteur, en se reportant aux remarques qui ouvrent le livre de M. Borgeaud, ne manquera par de percevoir le caractère fondamental de cette différence. Il me suffira de retenir quelques aspects qui, touchant moins l'esprit de la poésie pindarique que son mode d'expression, retentissent de façon plus visible sur le travail du traducteur.

La technique de Pindare repose sur l'application rigoureuse du principe de correspondance rythmique et musicale. Dans les poèmes que nous avons conservés, elle a pour cadre non pas la strophe, mais la triade, dans laquelle la strophe et son équivalent métrique et mélodique, ou antistrophe, entrent avec l'épode dans l'unité d'une structure plus vaste. C'est de ce cadre que dépend l'architecture du poème, autrement dit sa

cohésion. Or on sait que rien de ce qui touche au mètre et à la musique ne peut passer en français. La lyrique grecque subit ici un dommage irréparable ; mais tous les poètes ne sont pas aussi gravement touchés par lui. Ainsi les chœurs des tragédies possèdent une unité de sujet qui vient suppléer quelque peu en français à l'absence du cadre rythmique et musical ; ils sont au surplus soutenus par l'action dramatique. Rien de tel chez Pindare : l'unité de sujet ou de fonction fait défaut à ses odes.

Sans doute les thèmes qu'il juxtapose librement ne sont-ils pas fortuits ; de près ou de loin ils tiennent à la victoire agonistique qui sert de prétexte au poème, et ils se fondent, en vertu de leur convergence propre, dans l'unité de l'émotion qu'ils suscitent. Mais rien dans la composition du poème ne préfigure directement cette unité finale ; il n'est soutenu que par l'unité de la structure métrique. Puisque celle-ci est vouée à disparaître, le tissu du poème s'en ira en lambeaux, si le traducteur ne restitue pas autrement les conditions d'un minimum de cohésion formelle. Il faut que la transcription se tienne par la seule force interne du style, sous peine de rassembler les *disjecta membra* d'un corps privé de vie.

Quant au langage de Pindare, on en exagère souvent la complication ou l'obscurité. Sa démarche s'ordonne en mouvements simples que l'oreille est invitée à distinguer spontanément. Qu'on observe la place des mots, la disposition des coupes et des pauses, et l'on s'assure que la phrase pindarique s'organise selon un plan aussi ferme que le dessein qui a fixé le rythme et la mélodie du poème. La difficulté de lui trouver un équivalent français n'en est que plus grande, car la logique qui préside à son agencement n'est pas de raisonnement, mais d'imagination. Elle traduit le dynamisme des pensées et des images qui s'appellent et se répondent dans la vision du poète selon un ordre objectif et nécessaire. Cependant ce langage n'est pas poétique par limitation ; il enveloppe une rationalité profonde. Il est d'un homme formé au style de la pensée archaïque, pour qui nulle fissure ne s'insinue entre l'*être* et le *paraître,* nul divorce entre l'esprit et les choses, pour qui la parole est un acte et le mythe un instrument de connaissance.

La syntaxe de ce langage est celle de l'affirmation, non pas de la relation ; il juxtapose plus qu'il ne subordonne, il nomme des êtres et délimite des valeurs. Or déjà du temps de Pindare, je ne dis pas seulement dans la prose mais dans la poésie même, chez ses émules d'ascendance ionienne et les tragiques athéniens, le recul de la parataxe et

l'emploi plus fréquent des particules révèlent le progrès de la pensée discursive. Aujourd'hui celle-ci a fait prévaloir ses exigences dans tous les compartiments du langage courant. La poésie s'est frayée d'autres voies en cherchant d'autres moyens d'expression. Ils ne sont pas ceux de Pindare. Avec lui le traducteur est encore tenu de partir du langage ordinaire. Mais s'il ne récupère, en dépit de ses tendances acquises, quelque chose des vertus primitives de ce langage, il ne rendra jamais le profond souffle ni la saveur métaphysique du vieux poète.

Dans la phrase de Pindare le substantif ne se réduit pas à la fonction d'objet ou de sujet. Il est au centre de la proposition ; il en détient l'énergie expressive et relègue le verbe à la condition d'auxiliaire. Ou bien celui-ci n'est pas exprimé, ou bien il est comme un support disposé de manière que le nom et ses épithètes déploient leur sens le plus riche. Ainsi les substantifs se succèdent comme autant de foyers de signification. Des mots qui reviennent sans cesse, *olbos*, *areta*, *genos*, *phua*, *aglaïa,* témoignent de cette effervescence sémantique. Ils ne désignent pas des idées ou des représentations morales ; ils évoquent la plénitude de l'existence, l'épanouissement du génie de vivre. Ils ont encore même épaisseur et même poids que les noms des dieux, des phénomènes ou des éléments de la nature, or, feu, vent et pluie. Cependant qu'en français nous avons *prospérité, vertu, race, nature, fête.* Comment retenir ces mots, s'ils ne retrouvent leur sève et leur vigueur ; si le cadre des implications qui les enserre n'est brisé, s'ils ne sont pas dégagés des emplois que leur impose une rhétorique séculaire ?

On mesure dès lors l'intérêt de l'entreprise tentée par Willy Borgeaud. Pour la première fois, à ma connaissance, nous voici devant une traduction française portée par la conscience des problèmes que je viens d'évoquer. Le philologue et l'écrivain ont, d'un commun accord, visé à l'invention d'un style qui restitue quelque chose des tours insolites de l'œuvre grecque et dont l'effort de concentration compense, au moins pour une part, l'absence du mètre et de la mélodie. Ont-ils réussi dans ce dessein ? « Comment, écrit l'auteur dans son introduction, avec des mots français et la phrase diffuse du moderne, faire vibrer l'airain lourd et la flèche acérée ? » Sauf une réserve que je formulerai d'emblée, nous pouvons dire que le but est atteint.

A l'échelle du poème et, plus sensiblement, à celle de la triade, on constate que la plénitude ou le charme de la transcription française ne suffit pas à suppléer l'unité rythmique et musicale du poème grec. Il

est vrai que l'existence de la triade n'est pas ignorée : la strophe, l'antistrophe et l'épode sont régulièrement disposées sur deux pages parallèles. Mais elle n'est pas incorporée au texte lui-même et le mouvement de celui-ci n'apporte rien qui tienne lieu de cette structure. Le pouvait-il ? La recherche d'un équivalent, quel qu'il soit, n'est-elle pas ici chimérique ? J'en conviens volontiers ; seuls les moyens d'un Claudel ou d'un St. John Perse seraient à la mesure d'une telle ambition (mais qui posséderait le pouvoir de ces grands créateurs de forme ne traduirait pas Pindare, qui exige plus d'effort et d'abnégation que les tragiques eux-mêmes ; il écrirait d'autres *Grandes Odes,* une nouvelle *Anabase* !).

Cette réserve faite, nous sentons mieux le prix de la réussite, là où elle est indiscutable. Dans le cadre de la strophe et de la période, Willy Borgeaud atteint souvent à une plénitude de rythme et de sens qui rend supérieurement le texte grec. Le tour de la phrase pindarique et, pour une large part, sa plasticité, la prédilection qu'elle a pour le substantif-image, pour les énoncés parallèles ou juxtaposés, le rapprochement des termes que leurs affinités éclairent, tout cela qui paraît étranger aux habitudes de notre langue est restitué dans un discours modulé, dont les audaces appellent une comparaison avec d'autres transcriptions de Pindare, celles que laissa Hölderlin.

Certes Hölderlin est venu beaucoup plus tôt ; la nouveauté de son propos était totale. Quelques-unes des ressources que nous croyons inscrites dans le génie de la langue allemande, il a fallu qu'il les découvre et les fasse admettre peu à peu, en dépit d'une vive résistance : l'accueil réservé à son œuvre en fait foi. Aujourd'hui des « libertés » parallèles, compte tenu de la différence des deux langues, et sujettes naguère à une censure plus rigoureuse encore, ont conquis droit de cité dans le langage de la poésie française. Willy Borgeaud doit sans doute quelque chose aux poètes que j'ai nommés plus haut : il s'autorise de leur exemple pour mieux servir le poète qu'il traduit. On notera dans le passage suivant combien son texte évite la sécheresse discursive et rhétorique qui dépare — quels que soient leurs mérites — la traduction proposée par deux de ses devanciers. Il s'agit des premiers vers de la Ie *Pythique.* Parallèlement, puisque j'ai fait mention d'une traduction allemande, je donne, avec le texte d'un helléniste très illustre de ce dernier demi-siècle, la version de Hölderlin qui remonte aux années 1800 :

J.-F. Boissonade (*Odes de Pindare*, traduction publiée par E. Egger, 1867) :

Lyre d'or, commun trésor d'Apollon et des Muses à la noire chevelure, la marche solennelle qui ouvre ta brillante fête écoute ta cadence, et, quand de tes cordes ébranlées s'élèvent les préludes, guides du chœur, les chantres obéissent à ton signal.

Aimé Puech (Pindare, *Pythiques*, 2e éd., 1931) :

Lyre d'or, apanage commun d'Apollon et des Muses aux tresses violettes, à ta voix, le pas rythmé des choreutes ouvre la fête, et les chanteurs obéissent à tes signaux, lorsque, vibrante, tu fais résonner les premières notes des préludes qui guident les chœurs.

Willy Borgeaud (Pindare, *Odes*, 1951) :

Lyre d'or, ô joyau en commun possédé
D'Apollon et des Muses aux tresses violettes,
Toi qu'écoute le pas ouvrant l'éclat des fêtes
Cependant que les chantres obéissent à tes signes
Quand du prélude entraîneur de rondes
Tu fais vibrer l'attaque tournoyante.

Wilamowitz (*Reden und Vorträge*, I, 4e éd., 1925) :

Güldene Laute,
droben im Himmel spielt dich Apollon,
und der veilchenlockigen Musen
Sang und Tanz regierest du.
Unten auf Erden lauschen der Chöre Meister
auf deine Klänge,
und die Sänger folgen der Weisung,
wenn du angeschlagen zum Vorspiel
Takt und Ton dem Liede zeigst.

Hölderlin (*Sämtliche Werke*, Insel Verlag) :

Goldne Leier, Apollons
Und der dunkelgelockten
Beistimmendes der Musen Eigentum ;
Welche höret der Tanz, der Heiterkeit Anfang,
Es gehorchen aber die Sänger den Zeichen,
den reigenführenden, wenn du des Eingangs
Zögerungen machest erschüttert.

Des trois versions françaises, seule la dernière possède un rythme propre, c'est-à-dire un centre et une forme. Sans épouser le mouvement même de la période pindarique, elle en propose un équivalent valable. Remarquons que l'essor de la phrase a ici, entre autres causes, la valeur expressive de l'adjectif final dont la position a été maintenue au prix d'un léger déplacement du sens (*elelizomena* — tournoyante ! — se rapporte dans le grec à la lyre et désigne la vibration des cordes). Est-ce payer trop cher l'envol de l'hymne ? Quant aux transcriptions allemandes, le texte de Wilamowitz a manifestement une autre fin que son congénère : l'explication du poème (*Droben im Himmel... Unter auf Erde... Sang und Tanz... Takt und Ton...* etc. fournissent les éléments d'un commentaire). Sans admettre une comparaison à quoi son dessein le rend impropre, il permet d'apprécier par contraste la surprenante densité du texte de Hölderlin, lequel tient au surplus la gageure de restituer le mouvement original de la phrase en conservant à tous les termes significatifs la place qu'ils occupent dans le grec [1]. Cela ne va pas, il est vrai, sans quelques duretés pour une oreille formée à une musique plus fluide. Mais l'harmonie de Pindare est science aussi de l'ellipse et de la dissonance.

[1] Lorsqu'il cherchait à plier le langage de Klopstock ou de Schiller à cette restitution quasi intégrale de la phrase pindarique, Hölderlin avait en vue surtout le rythme et le ton du poème grec. Quant au détail, il lui arrivait de commettre des erreurs, victime d'ignorances que d'ailleurs il se souciait peu de combler (ici *Zögerungen* n'a pas d'équivalent dans le grec, et *reigenführend* est probablement mal construit). C'est que ses transcriptions n'étaient pas destinées au public ; le motif qui s'y fait jour ne permet pas de les juger à l'aune des traductions ordinaires. Hölderlin y cherchait le secret de sa propre forme, l'instrument dont il allait user dans ses derniers hymnes au prix d'une métamorphose du langage poétique. Entreprise unique, comme est unique le génie qui l'a tentée.

Willy Borgeaud a senti vivement ce trait du grand poète. Si vivement qu'il lui arrive de dépasser son modèle. Plus loin, dans la même pièce, il traduit avec faste :

Car de par toi cet homme conducteur
Et par ton Fils, est un astre levant
Qui se trouve en loisir, parant d'honneur son peuple,
De le tourner vers la Paix de l'accord

où le texte grec, dont le sens offre d'ailleurs quelque difficulté, est assurément plus serré et plus simple. Ailleurs la recherche du mot fort ou de la locution énergique conduit notre auteur à élire un terme rare, une tournure ancienne, qui jette sur son texte une ombre précieuse, là où le grec est transparent et devait le rester dans la version française. Par exemple, le premier passage que nous avons cité est suivi de deux vers que Willy Borgeaud rend ainsi :

Tu éteins même la lancière
Foudre du feu intarissable.

Lancière est ici adjectif : cet emploi imprévu n'est pas pour me gêner. L'ennui est que le mot désigne aussi, pris substantivement, une ouverture par quoi l'eau s'écoule : isolé à la fin de la ligne, précédé de l'article, le mot suscite au voisinage de l'adjectif *intarissable* une hésitation que le grec ne suggère pas. Plus heureux, l'équivalent simple et dru de Hölderlin :

Und den scharfen Blitz auslöschest
Des unaufhörlichen Feuers

qui rend une fois de plus (mais ici l'allemand est inimitable) le mouvement du grec :

5 καὶ τὸν αἰχματὰν κεραυνὸν σβεννύεις
αἰενάου πυρός.

Mais ce sont des vétilles parmi tant de beaux endroits. Voici encore les premiers vers de la XIe *Olympique,* où passe dans un frémissement la vie de la nature :

Il est des temps, où par-dessus tout, l'on demande
Les vents ; d'autres, où ce sont les eaux célestes,
Filles pluvieuses de la nue.

Assurément Hölderlin n'est pas loin :

Es sind den Menschen Winde das grösste
Bedürfnis, auch sind es himmlische Wasser,
Regnende, die Kinder der Wolke.

Enfin, peut-être le plus parfait exemple du grand talent de Willy Borgeaud, l'ouverture de la XIVe *Olympique :*

Vous qui, tenant du sort les ondes du Céphise,
D'un lieu de beaux poulains faites vos résidences,
O Grâces, ô reines célébrées
De la reluisante Orchomène,
Veilleuse des antiques Minuens,
Ecoutez-moi...

L'homme qui écrit cette langue flexible, qui, pour rendre l'adjectif *liparâs,* a eu cette trouvaille si juste et qui comble l'oreille, *reluisante* Orchomène, cet homme est aussi un poète.

II

Je serai plus bref sur le chapitre du commentaire. On y trouve l'indice d'une réflexion pénétrante sur la langue et le style des épinicies, d'une connaissance précise du temps et des lieux où elles furent composées. Il n'est pas inutile de le noter, car la maîtrise des problèmes historiques posés par le texte de Pindare, quoiqu'elle n'assure pas la qualité d'une traduction, en est une condition nécessaire. Si l'auteur se fût adressé à un cercle de philologues, il eût peut-être modifié le tour de son argumentation, étendu l'appareil de ses preuves, adopté en maints endroits un ton moins dogmatique. Mais son commentaire fût alors demeuré lettre morte pour le public cultivé, qui a besoin qu'on le prépare à la lecture de Pindare. En dépit des apparences, l'intention de l'auteur était d'éclairer les lecteurs auxquels s'adressent ses traductions. Du moins est-ce ainsi que je le veux prendre. J'écarterai toute discussion technique et, pensant moins au spécialiste qu'au lecteur non prévenu de ce commentaire, je me demanderai s'il est partout également heureux.

Les explications de M. Borgeaud tendent en général à faire saillir le caractère exceptionnel du génie pindarique ; elles en soulignent la différence, comparé je ne dis pas à l'esprit de nos littératures modernes, mais à celui des œuvres les plus marquantes de son propre temps. Déjà l'avant-propos institue entre Eschyle et Pindare un parallèle dont les termes ne rendent sans doute pas justice à Athènes (« la démocratie des petits bourgeois impérialistes et raisonneurs » est une boutade, qu'il faut prendre légèrement), mais projettent une vive lumière sur les traits spécifiques du poète béotien (« sa grande marque, la solarité »). Il y a là quelques pages d'une vigueur et d'une franchise de ton remarquables, dont les outrances mêmes gardent une sorte de justesse fondamentale. Ces qualités sont aussi celles du commentaire. Les analyses qu'il propose ne sont pas toujours convaincantes dans le détail des hypothèses

et des faits allégués, mais elles cernent d'un trait incontestable les thèmes majeurs de la vie et de la poésie de Pindare. Elles communiquent au lecteur une vision globale et chaleureuse qui rend apparemment mieux justice au poète que le livre déjà ancien d'Alfred Croiset ou les pages du P. des Places dans son *Pindare et Platon.* Ces ouvrages dénotent une sensibilité moins vive — leur intérêt est ailleurs — aux puissances d'ébranlement poétique et religieux qui ont subjugué notre auteur.

Sur deux points, toutefois, Willy Borgeaud ne sert pas si heureusement Pindare dans l'esprit du lecteur qui n'a pas le moyen de compléter ses dires ou de les rectifier, si besoin est. De ces deux points le premier est peut-être secondaire ; l'autre, en revanche, n'est pas sans conséquence.

Il arrive — c'est le cas pour la IIe *Olympique* — que M. Borgeaud fasse état d'un terme ou d'une locution attestés simultanément chez Pindare et chez l'un de ses contemporains, plus âgé ou plus jeune, pour conclure à une influence directe ou à un emprunt. Ici c'est la dette de Pindare envers Eschyle, ailleurs celle d'Empédocle envers Pindare qui est évaluée avec précision. Or ces rapprochements sont sans doute instructifs : la majorité d'entre eux étaient connus. Mais on hésite en général à déduire de ce genre de rencontre l'existence d'un lien de dépendance directe en raison des lacunes qui subsistent dans notre connaissance de la littérature du Ve siècle, et du caractère franchement problématique des écrits orphiques et pythagoriciens qui l'ont influencée. M. Borgeaud ne s'impose pas cette réserve ; il fait sienne la thèse des emprunts directs sans un regard pour l'hypothèse pourtant naturelle d'une source commune utilisée parallèlement. Ce parti, duquel les philologues ne se formaliseront pas outre mesure, accoutumés qu'ils sont à rester divisés sur ces questions, présente ici un inconvénient sérieux.

Il invite le lecteur à concevoir de manière erronée le rapport que les poètes du Ve siècle entretenaient avec leur art, en masquant l'existence d'un langage et d'un style traditionnels de la poésie élevée. Cet héritage d'un passé littéraire dominé par les noms d'Homère et d'Hésiode, mais enrichi par leurs continuateurs et marqué par l'avènement de croyances et de cultes nouveaux, fournit à ces poètes les formes, les figures et certains thèmes avec quoi ils construisent leurs ouvrages dans un esprit de libre soumission et de respect délibéré. Sans doute nombre de ces formes de pensée et d'expression ne nous paraissent anonymes qu'en raison de la disparition des œuvres qui les ont consacrées dans l'usage ;

Eschyle et Pindare qui les lisaient pouvaient encore, dans bien des cas, nommer leurs auteurs. Mais enfin, s'il faut un « archétype » pour tous les endroits où ils se rencontrent, c'est dans la tradition commune du langage et du style poétiques que celui-ci doit être cherché d'abord. La thèse de l'emprunt direct ne devrait être retenue que là où il est matériellement attesté. Or l'analogie du vocabulaire ou de la pensée, perçue dans l'espace de quelques vers, ne fait pas à elle seule une preuve matérielle. Il faudrait montrer que cette analogie s'établit, en dépit des exemples dont les poètes pouvaient s'inspirer, contre l'enseignement de la tradition unanime. M. Borgeaud nulle part n'a tenté cette démonstration. Je ne crois pas, dans la plupart des cas, qu'il eût réussi à nous convaincre.

Le commentaire de la IIe *Olympique* pose une question plus vaste. De ce magnifique poème qui, selon une formule heureuse de notre auteur, a trait « aux derniers biens », Willy Borgeaud propose une interprétation qui a de la grandeur mais dont la thèse centrale doit être vivement contestée. Il veut que le poète, dès l'épode première et dans la deuxième triade, développe une « théorie de la Grâce » qui nous montre les « créatures maculées d'une faute, et ensuite lavées » (p. 125). Le destin des filles de Cadmus, Sémélé et Ino, celui d'Oedipe, seraient évoqués dans ce passage pour manifester la promesse d'une rémission des fautes après le châtiment. « Péché, punition, et Grâce lumineuse » (p. 126). L'emploi du vocabulaire chrétien n'est pas fortuit. Il trahit le sentiment d'une analogie que M. Borgeaud voudrait nous faire partager en soumettant le texte de Pindare à une analyse détaillée. Cette analyse est, pensons-nous, très sujette à caution pour tout ce qui concerne le terme de *kharis*. Elle ne fait pas assez de place au vers si explicite de la Ie *Olympique :*

30 χάρις δ', ἅπερ ἅπαντα τεύχει τὰ μείλιχα θνατοῖς

La Grâce, qui toujours donne pour les humains
une douceur aux choses

non plus qu'à ceux de la XIVe *Olympique* qui traitent des Grâces personnifiées :

5 σὺν γὰρ ὕμμιν τὰ τερπνὰ καὶ
τὰ γλυκέ' ἄνεται πάντα βροτοῖς

C'est de par vous que l'on voit s'accomplir
Toutes douceurs, toutes délices
Pour les mortels.

La douceur de vivre que répand autour d'elle la richesse, douceur dont la *Grâce* est l'artisan, appartient ici à la sphère de la vie terrestre. C'est d'elle qu'il est question dans les deux vers de la IIe *Olympique* qui fournissent à Willy Borgeaud le point de départ de sa problématique analyse :

19 ἐσλῶν γὰρ ὑπὸ χαρμάτων πῆμα θνᾴσκει
παλίγκοτον δαμασθέν

Je comprends fort bien qu'il n'ait pas voulu pour le premier vers de la traduction « traditionnelle et indigente » :

Car sous l'effet de nobles joies

Mais si la transcription qu'il propose du passage ne manque pas d'ampleur :

Car sous la Grâce de joies pures
La peine meurt, domptée en son ressentiment,

elle introduit une modification notable. Le terme *kharmatôn* est rendu par une périphrase que le mot *Grâce* (avec majuscule) place sous une lumière théologique dont on cherche en vain l'équivalent dans le texte de Pindare. Sans doute les joies dont il est question sont témoins d'une *faveur* divine ; cette faveur est *gracieuse* tout aussi bien et de la même manière qu'elle est *gratuite.* A quoi s'ajoutent les connotations de lumière, plaisir, fortune qui sont constantes chez le poète et que le commentateur a raison de souligner. L'essentiel est que cette faveur n'implique pas ici la notion d'une humanité déchue de sa condition primordiale et placée dans un rapport de culpabilité objective avec la divinité, que celle-ci viendrait abolir par l'octroi de son pardon. Il n'y a rien chez Pindare qui évoque un tel statut métaphysique de l'homme : il n'y a pas de *Grâce* au sens chrétien, parce qu'il n'y a pas de *Mal,* au sens d'une rupture ontologique consommée entre Dieu et ses créatures.

Que le traducteur ait tenu à conserver le mot français, je le comprends fort bien et j'admets qu'il n'ait pas craint de le munir d'une majuscule (le mot est chez Pindare pris maintes fois absolument). Du moins s'attendait-on que l'auteur du commentaire prît soin de dissiper la confusion qui menaçait d'égarer son lecteur. Il lui eût été facile de montrer que, dans la même section de la IIe *Olympique,* le poète ne parle pas de mal, mais de peine *(pêma, ponoï)* dont l'emprise sur la vie humaine est fixée, comme celui de la joie, par la volonté divine. Le mystère que le poète évoque n'est pas celui de la souffrance comme principe et loi de l'existence, dont l'homme pécheur serait responsable, c'est le mystère de la souffrance liée à la joie en tant que la divinité dispense l'une et l'autre selon un rythme secret et nécessaire. Que la loi de cette alternance, malgré les dénégations de l'auteur, soit bien ici au cœur de la vision pindarique, cela ressort entre autres de l'indice suivant : des deux formules qui, à quelque distance, expriment l'action des puissances divines sur la destinée humaine (*théoû moîra,* v. 21, ou simplement *Moîra,* v. 35), la première dit la souffrance cédant devant la joie et la seconde le bonheur aux prises avec un retour d'infortune. Voici le premier passage, déjà cité en partie :

19 *Car sous la Grâce de joies pures*
La peine meurt, domptée en son ressentiment,
Quand la Parque du Dieu escorte le départ
Bien haut bien loin, d'une fortune altière.

et le second, toujours dans la version de M. Borgeaud :

33 *Des courants variables*
De peine et d'allégresse atteignent les humains.
Ainsi, la Parque ayant en garde
L'aménité d'un sort héréditaire,
Tout en faisant à ce lignage
Le bonheur qui surgit des dieux,
Apporte aussi, en d'autres temps,
Le revers de quelque infortune.

Il ne m'est pas loisible de reprendre l'examen des exemples mythiques où, selon M. Borgeaud, Pindare fait l'application de cette « théorie de la Grâce » qu'il lui prête. Je ne m'étendrai pas non plus sur l'analyse des passages à forte couleur orphico-pythagoricienne où il est fait mention des peines et des félicités qui attendent les mortels dans l'au-delà. J'observerai simplement que la faveur divine qui vient apaiser la souffrance des filles de Cadmus ou le malheur attaché à la race d'Oedipe n'a rien de commun, dans la vision pindarique, avec la Grâce qui est salut de l'âme en état de perdition. D'autre part, si les conceptions diffusées par les écrits orphiques ont pu être assimilées parfois à une religion du salut, ces idées relatives à l'au-delà s'organisent non pas autour de la notion de Grâce, mais de celles de jugement et de purification, ce qui est fort différent. Il n'est donc pas recommandable de prendre appui sur la fin de la IIe *Olympique* pour déchiffrer dans l'éloge de la « Grâce » pindarique une préoccupation de salut.

Au reste, dans un poème de la même époque le poète présentait *kharis* comme une puissance trompeuse ; c'était alors le charme propre de l'art que possèdent les récits, même mensongers, des poètes (Ie *Olympique,* v. 30-32). Comment M. Borgeaud, à qui ce passage n'a pas échappé (il y voit esquissée « une théorie de la Grâce trompeuse »), pense-t-il que cette théorie peut coexister dans l'esprit du poète avec celle de la Grâce illuminatrice ? Il y a ici un abus d'interprétation. L'auteur écrit des Grâces d'Orchomène (XIVe *Olympique*) : « Elles préfigurent saint Paul, mais en gardant l'âpreté rocheuse et préhistorique des idoles de la Polynésie ». La formule est plaisante, mais grosse de malentendus. De tout temps on s'est laissé séduire aux illusions de l'*interpretatio christiana.* M. Borgeaud, philologue aussi averti qu'excellent écrivain, aurait dû mieux nous prémunir contre elles.

André RIVIER.